# Le terme cannabis "thérapeutique" jugé abusif par l'Académie de pharmacie

Abderrahim DERRAJI - 2019-06-23 21:09:20 - Vu sur pharmacie.ma

Les membres de l'Académie nationale de pharmacie (France) remettent en question la désignation "cannabis thérapeutique". D'après les sages de l'Académie, cette dénomination est "abusive et dangereuse" et "trompe les attentes des patients". Ce rappel à l'ordre coïncide avec une expérience qui sera menée prochainement en France. Celle-ci légalise l'usage du cannabis à titre expérimental dans certaines indications bien définies et en cas d'échec des autres médicaments et thérapies disponibles. Les académiciens estiment le fait de qualifier le cannabis de la sorte est de nature à banaliser des préparations qui représentent un danger pour la santé sans offrir les mêmes garantis que les médicaments. L'Académie souligne par ailleurs, que le statut de médicament "dépend d'un processus rigoureux de contrôle, d'analyse des risques et de validation et juge que "toute appellation "médicale" ou "thérapeutique" appliquée à un produit n'ayant pas suivi ce long processus réglementaire, est abusive et illicite". L'académie a conclu son communiqué en mettant en garde contre les risques de dépendance, d'ingestion accidentelle par les enfants, d'infarctus et de cancer du poumon liés au recours aux préparations à base de cannabis.